

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOBYLETTE" TYP: A.V.34 "
CONSTRUIT PAR LA SOCIETE "ATELIERS DE LA MOTOBECAINE"
16, rue Lesault - PANTIN - Seine-

APPAREIL CONSTITUE PAR UNE BICYCLETTE MUNE D'UN MOTEUR DE SECOURS.

MARQUE - MOTOBECAINE
TYPE - A.V.34
GENRE - CYCLOMOTEUR
NOMBRE DE PLACES ASSISES (Y COMPRIS LE CONDUCTEUR) - 1
NOM ET ADRESSE DU CONSTRUCTEUR - Ateliers de la MOTOBECAINE,
16, rue Lesault- PANTIN - (Seine)

I. - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de Roues - Deux
Roues motrices - Arrière
Constitution du Cadre - En tube d'acier soudé
Fourche - Télescopique
Roues - A rayons munies de pneumatiques de 600 x 50. B
Pédalier - A roue de 38 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 19 dents, solidaire du moyeu arrière.
Emplacement et Disposition du Moteur - Devant le pédalier

2. - DIMENSIONS ET POIDS.-

Empattement Externe - 1 m.14
Dimensions maxima du véhicule - longueur 1m.31 - Largeur 0m.58
Hauteur Libre au Dessus du Sol : 0m.12
Poids du Véhicule - 39 kgs.

3. - MOTEUR

Type à Explosion - Cycle à 2 temps monocylindrique
Alésage 39 mm - Course 41.8 mm - Cylindrée 49.933 cm³
Taux de Compression - 6.8
Puissance Administrative - 1 Cv.
Carburant Normalement Utilisé - Mélange essence-huile 2 temps
Réservoir - En tôle d'acier, soudé, fixé entre le garde-boue arrière et la tige de selle, contenance 3.8 litres. Permé par un bouchon en matière plastique.
Régime de Rotation du Moteur - Maximum 3.400 T/m. Correspondant au couple maximum 2.500 T/m. Correspondant à la puissance maximum 3.400 T/m.
Echappement - Un tube du type TROMBLOU d'un diamètre croissant progressivement de 24 à 65mm, de 340mm de long débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 litre 520. Le pot contient 1 tube et 2 diaphragmes percés de trous délimitant 3 chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 11 mm de diamètre intérieur et 80 mm de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 litre 200.
Alimentation du Moteur - Carburateur type GURTNER AR 10 DSF. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.
Allumage - Par volant magnétique M.V.I haute tension
Graissage - Par mélange d'huile à l'essence.
Refroidissement - Par air.
Mise en Marche - Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite commandant les gaz.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT.-

Embrayage - Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6.5 km/h.
Transmission - Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne, par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 13 x 8 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de

... I2,7 une roue de 54 dents solidaire du moyeu arriere de la bicyclette.
Dispositif de Point Mort - Un levier situé dans la poulie de pédalier, la rend solidaire à volonté du pignon de 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

DEMULTIPLICATION - $\frac{185}{57} \times \frac{54}{12} = 14.6$

Avec des pneumatiques de 600 x50 B (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1m98) au régime du moteur de 1.000 T/m, la vitesse atteinte est de 8.2 Km/H.

Au régime maximum du moteur, la vitesse du véhicule ressort à 28 km/h.

5. - S U S P E N S I O N - Fourche Télescopique -

6. - F R E I N A G E

Frein Avant - A tambour, avec segments intérieurs, commandé par un levier à main droit.

Frein Arrière - A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm commandé par un levier à main gauche.

Surface de Freinage - 37 cm² avant et arrière

Indicateur de Vitesse - Encastré dans le phare ...

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement Electrique - Le volant magnétique alimente sous 6 volts un phare de 100 mm de diam. à lampe jaune et une lanterne ar.rouge qui complète l'équipement.

Catadioptr - Le véhicule est muni d'un catadioptr agréé par l'administration sous le n° T.P.C. 89 .

8. - D I V E R S -

Le volant magnétique alimente un avertisseur constitué par un timbre électrique. Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieur gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le n° du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines. - Le N° de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche. -

Le numéro du moteur est indiqué par une plaque fixée à l'avant du cylindre. Chaque cyclomoteur porte sur la douille de direction une plaque avec le nom et l'adresse du constructeur.

Le numérotage dans la série du type a commence au N° 1650000

PROCES VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur le 12 Mars 1956, que le véhicule 1.650.000 à moteur n° 1.161.971 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECANE type AV.34 satisfait aux dispositions des articles 69 à 73, 188 et 194 à 199 du Décret du 10 Juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (Code de la Route) et des arrêtés ministériels pris en application.

A Paris, le 27 Mars 1956

P. L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)

L'Inspecteur des Automobiles.

Vu et approuvé

Enregistré sous le N° A1. 160- 56

A Paris, le 27 Mars 1956

L'Ingénieur en Chef des Lignes

signé : HELIOT

(signé : CHABOT)